SÉCURITÉ ROUTIÈRE Tous responsables

La Sécurité Routière dans l'Aisne Tableau de bord mensuel

Février 2016

Données de l'observatoire départemental

	2016	2015	Variation 2015/2016	Aisne	National
Accidents	17	15	+2	+13,3%	+6,5%
Tués	5	3	+2	+66,7%	+8,4%
Blessés	18	19	-1	-5,3%	+4,3%

	Aisne	France
Indice de gravité	<mark>29,4</mark>	6,6

LES PRINCIPALES CAUSES

	Accidents corporels	%
Vitesse	4	23,5
Imprudence*	3	17,6
Refus de priorité à un piéton	2	11,8

	Accidents Mortels	%
Vitesse	1	20,0
Circulation à gauche	1	20,0
Refus de priorité à un piéton	1	20,0
Indéterminée	1	20,0
Imprudence VL	1	20,0

A - - - 1 - - - 1 - - - 1

Imprudence*: imprudence VL, imprudence piéton et dépassement dangereux

Analyse du mois :

Progression des collisions mortelles :

Bien que le nombre des accidents corporels comptabilisés sur les routes axonaises au cours de ce mois se situe, pour la cinquième année consécutive, sous la barre des 20 collisions, la part des collisions mortelles recensées (29,4%) et pour lesquelles les victimes sont uniquement des usagers vulnérables (3 piétons, 1 cycliste, 1 cyclomotoriste) interpelle. A contrario, les données pour les personnes blessées et hospitalisées sont restées stables (comme en février 2015, 10 personnes ont été soignées plus de 24 heures dans un établissement hospitalier après un accident de la route). Si la mortalité routière a été importante au cours de ce mois sur les routes du département, elle s'inscrit dans la tendance nationale qui enregistre une hausse de +8,4 % des tués et un total de 259 vies perdues sur les routes (soit 20 personnes de tués de plus).

De nombreuses collisions entre véhicules légers (VL) et des usagers piétons

Avec 41,2 % des collisions du mois, les collisions « VL/piéton » occupent la première place des types de collisions (corporelles et mortelles). Particulièrement exposé dans ces collisions, le bilan des victimes « piéton/ne » est également conséquent : 3 sont tués et 4 sont blessés. Sur l'ensemble des collisions, la responsabilité des conducteurs VL est la plus souvent engagée (dans 71,4 % des causes identifiées). Une large majorité des piétons sont des jeunes : 0-13 ans : 3 ; 16-18 ans : 3 (dont 2 tués) ; 90 ans: 1 (1 tué).

- 4 collisions mortelles se sont produites sur une période de 7 jours soit du 13 au 19 février,
- Autoroute A26 : le dim. 7 fév. à 08h00 ; collision VL seul (assoupissement après 09h30 de conduite ; 5 personnes à bord dont 4 enfants et un bilan de 2 blessés dont 1 hospitalisation),
- 1 seul accident corporel avec alcoolémie (1,34g/l de sang) contre 3 en fév.2015 pour un bilan de 2 blessés dont 1 hospitalisation.

LES LOCALISATIONS

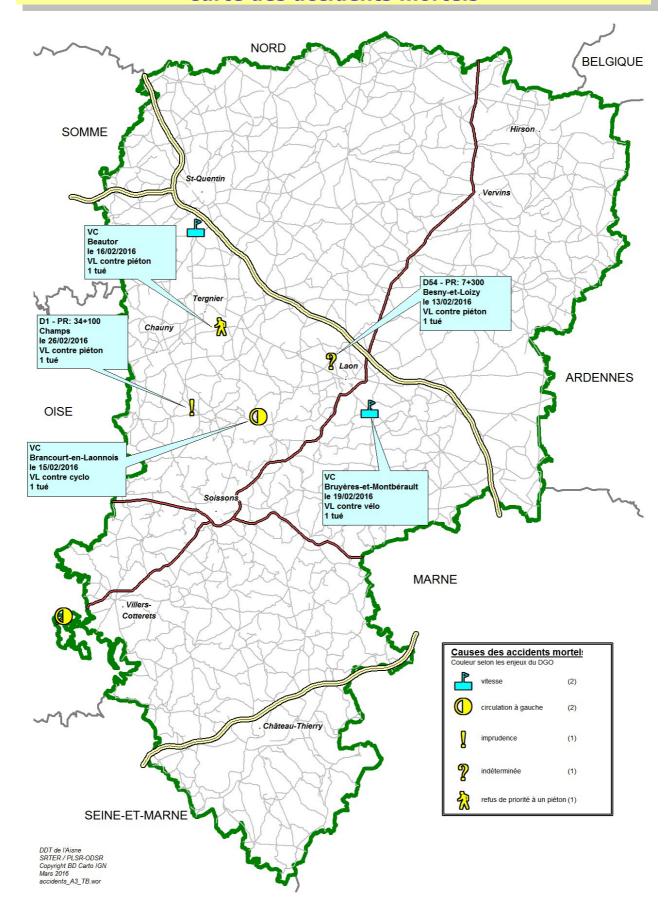
Accidents corporels	Hors agglo.	En Agglo.
Autoroutes	1	
RN	1	0
RD	7	2
VC	1	5

Accidents mortels	Hors agglo.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	0	0
RD	2	0
VC	1	2

Validation des chiffres du mois précédent : 18 accidents corporels, 4 tués et 32 Blessés dont 23 BH définitifs

Sources: Remontées rapides des Forces de l'Ordre - Données non consolidées.

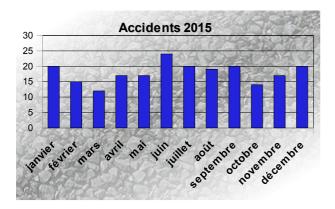
Carte des accidents mortels



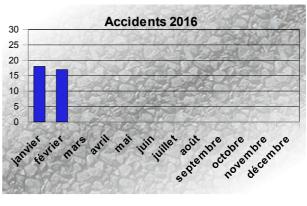
Bilan depuis le début de l'année

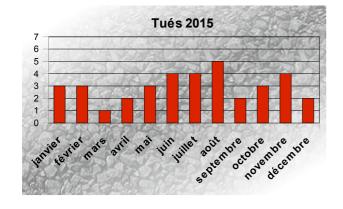
	2016	2015	Variation 2015/2016	Aisne	National
Accidents	35	35	0	0,0%	+5,8%
Tués	9	6	+3	+50,0%	-1,6%
Blessés	50	49	+1	+2,0%	+6,6%

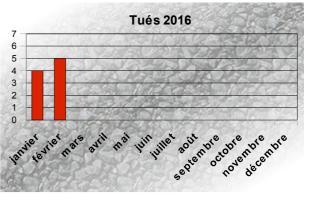
Bilans mensuels 2015

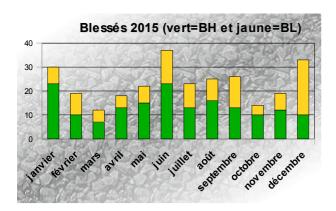


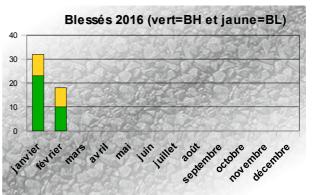
Bilans mensuels 2016











Un bilan mitigé pour ce premier bimestre

Au regard des principaux indicateurs de l'accidentalité routière axonaise recensés au cours du 1^{er} bimestre 2015, les écarts observés entre les données concernant à la fois les accidents corporels et les blessés de ce premier bimestre 2016 sont faibles (uniquement 1 blessé de plus). A contrario, la progression de la mortalité routière est importante (+ 3 tués). Le bilan est aussi lourd qu'au premier bimestre 2012 (9 tués). Cette progression s'explique pour partie par un accident plurimortel survenu le 1^{er} janvier 2016 à la limite du département entre l'Aisne et l'Oise (3 tués).

1^{er} bimestre des 5 dernières années :

1 ^{er} Bimestre	A. corporels	A. mortels	tués	blessés	hospitalisations
2012	42	9	9	43	<mark>15</mark>
2013	<mark>29</mark>	4	4	32	23
2014	34	4	4	48	31
2015	35	6	6	49	33
2016	35	7	9	50	33

Une accidentalité moins urbaine

Agglomération / hors agglomération :

Alors qu'ils s'étaient produits majoritairement en agglomération au cours des dernières années (1^{er} bimestre 2014 et 2015), cette représentation en valeur absolue et en pourcentage des accident corporels dans cette zone n'est plus d'actualité (1^{er} bim. 2016 : Hors agglo : 60 % / Agglo : 40 %).

Bilan par zone de compétence :

Le bilan en zone Police est néanmoins stable (en valeur absolue, mais compte un accident mortel). En zone Gendarmerie, les accidents corporels progressent également (un accident de plus et une personne tuée en plus).

	1 ^{er} bimestre 2016	1 ^{er} bimestre 2015	1 ^{er} bimestre 2014
Gendarmerie	24 accidents / 8 tués	21 accidents / 5 tués	20 accidents / 4 tués
Police	11 accidents / 1 tué	14 accidents / 1 tué	14 accidents / 0 tué

Les jeunes déjà touchés par la mortalité routière

En 2015, ¼ des personnes tuées sur les routes axonaises étaient âgées de moins de 25 ans. Au cours de ce premier bimestre, le nombre de victimes de moins de 25 ans interpelle déjà avec 3 tués soit 1/3 des victimes. On notera qu'une victime était passagère d'un véhicule dont le conducteur responsable de la collision mortelle (3 tués) était âgé de 20 ans et que celui-ci n'était pas titulaire du permis.

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	+65 ans	Total
piéton		1	1			1	3
vélo					1		1
cyclo				1			1
VL			1		3		4
Totaux		1	2	1	4	1	9

Avec 22,9 %, la vitesse « excessive ou inappropriée », 1ère cause des accidents corporels ce bimestre

Au cours de ce premier bimestre, la vitesse excessive ou inappropriée prend la première place des causes retenues dans les accidents corporels devant le refus de priorité (2ème place) et le refus de priorité à un piéton (3ème place).

Elle est retenue dans 8 accidents corporels pour un bilan de 2 personnes tuées et de 11 blessés dont 7 hospitalisations.

Les usagers VL sont représentés dans la totalité des collisions avec vitesse. La responsabilité de ces usagers est généralement engagée.

Particularités :

- 25 % sont des accidents « VL seul » (2 A.C. et un bilan de 3 blessés), 25 % « VL/VL » (2 A.C. et un bilan de 4 blessés), 25 % « VL/piéton » (2 A.C. et un bilan de 3 blessés), 12,5 % « VL/voiturette » (1 A.M. et un bilan de 1 tué et 1 blessé), 12,5 % « VL/2roues » (1 A.M. et un bilan de 1 tué).
- 50 % des collisions se sont produites en agglomération,
- Le jour le plus concerné : le vendredi avec 37,5 %
- Le créneau horaire : 12h-16h,
- 4 A.C. se sont produits en janvier, les 4 autres en février.

Le refus de priorité à un piéton (3ème cause)

Le refus de priorité à un piéton a été retenu dans 5 A.C. dont 1 mortel (bilan de : 1 tué, 5 blessés dont 4 hospitalisations)

Particularités :

- La totalité des collisions se sont produits contre un véhicule léger (VL),
- Toutes se sont produites en agglomération et sur voies communales,
- Les créneaux horaires : 3 entre 08h et 12h et 2 entre 12h-16h (dont une collision mortelle).

Les principales collisions du bimestre

Au cours de ce premier bimestre les usagers VL sont fortement représentés dans les collisions (49 usagers sur les 69 identifiés dont les piétons (12 piétons)).

Collisions	Nombre	%	Tués	blessés
VL/VL	11	31,4	3	25
VL/piéton	11	31,4	3	10
VL seul	4	11,4	0	6
VL/2 roues	4	11,4	2	4
VL/PL	3	8,6	0	3

✔ Présents dans 4 collisions au cours du premier bimestre 2015, les piétons ont été beaucoup plus impliqués dans les collisions de ce premier bimestre 2015 (1er Bim. 2015 : 4 collisions VL/piéton soit 11,4 %).

Bilan de Février 2015 à Janvier 2016

<u>Bilan:</u> 213 Accidents corporels (dont 35 mortels) - 37 Tués - 280 Blessés **Indice de gravité** = **17,4 (France=6,1)**

Principales causes des accidents corporels

Alcool / Stupéfiants	Refus de priorité	Vitesse
45 soit 21,1 %	41 soit 19,2 %	37 soit 17,4 %

Principales causes des accidents mortels

Alcool / Stupéfiants	Vitesse	Imprudence
13 soit 37,1 %	7 soit 20,0 %	6 soit 17,1 %
bilan : 13 tués	bilan : 7 tués	bilan : 6 tués

Localisation des accidents corporels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	7	7	
Routes nationales	17	17	0
Routes départementales	<mark>109</mark>	83	26
Voiries communales	80	7	73

Localisation des accidents mortels

Туре	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	4	4	
Routes nationales	8	8	0
Routes départementales	<mark>20</mark>	18	2
Voiries communales	3	0	3

	Hors agglomération			En agglomération		
Accidents corporels	<mark>114</mark>	soit	53,5%	99	soit 46,5%	
Accidents mortels	<mark>30</mark>	soit	85,7%	5	soit 14,3%	

Usagers impliqués dans les accidents corporels

	Véhicules Légers	2 roues (vélos / cyclos)	Piétons	Motos	Poids- lourds	Tracteurs	Transports en commun	Cavalier
Accidents corporels	255	28	51	29	18	1	3	1
Accidents mortels	35	1	5	7	7	0	1	0

Principales collisions dans les accidents corporels

	VL contre VL	VL contre piéton	VL seul
ı	56 soit 26,3%	41 soit 19,2%	39 soit 18,3%

Principales collisions dans les accidents mortels

VL seul	VL contre VL	VL contre PL
11 soit 31,4%	6 soit 17,1%	4 soit 11,4%
Bilan: 11 tués	Bilan: 8 tués	Bilan: 4 tués

Quand se produisent principalement les accidents corporels?

Juin 2015	Décembre 2015	Septembre 2015
24 soit 11,3%	20 soit 9,4%	20 soit 9,4%

Le mois le plus mortel: Août 2015 avec 5 tués.

samedi	dimanche	vendredi
40 soit 18,8%	36 soit 16,9%	32 soit 15,0%

Les jours le plus meurtriers sont le samedi et le dimanche avec 8 tués chacun.

Répartition par jour et par tranches horaires des accidents corporels

Pour les accidents corporels, la tranche horaire la plus accidentogène s'étend de 16 à 20 heures, sauf le lundi de 8 à 12 heures et le mercredi de 12 à 20 heures.

Pour le plus meurtrier:

- samedi et dimanche de 4 à 8 heures

Ce tableau de bord est réalisé par les membres de la commission Sécurité Routière qui se réunit chaque mois sous la présidence de la M. le Directeur de Cabinet du Préfet, chef de projet Sécurité Routière

Conseil Départemental

Direction de la Voirie Départementale www.aisne.com

Site des services de l'Etat dans l'Aisne

Service départemental de la communication interministérielle www.aisne.gouv.fr

Gendarmerie Nationale

Escadron Départemental de Sécurité Routière Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

Direction Départementale de la Sécurité Publique État-Major

Direction des services départementaux de l'Education Nationale

Correspondant Départemental Sécurité http://dsden02.ac-amiens.fr/

Direction Départementale des Territoires

Observatoire Départemental et Coordination Sécurité Routière

Retrouvez de nombreuses informations et les dernières campagnes de la Sécurité Routière sur internet : <u>www.securiteroutiere.gouv.fr</u>